

Christine Pauleau, U. Paris Nanterre – 'Modyco' CNRS UMR 7114
cpauleau@parisnanterre.fr

La langue française :
normes institutionnalisées et autres normes,
usages *légitimes* et *illégitimes*

Mon terrain de recherche : **sociolinguistique** lexicale du français en usage en Nouvelle-Calédonie

Spécialité : dictionnaire-observatoire en ligne/ accès libre sur le site du laboratoire 'Modyco'
(pour y accéder : taper « dictionnaire calédonien ressource » sur votre moteur de recherche)

Préambule de mon exposé :

Une partie de la sociolinguistique (celle que je pratique) a pour objet

la **description de la langue sous toutes ses formes** : norme et variation = le diasystème

NORME

❑ La norme (au singulier) = norme institutionnalisée

//terme spécialisé : français *de référence* -norme *de référence*-

autres termes : ‘français standard’ / ‘français central’/ ‘français soutenu’ // ‘registre soutenu’

Nb : en sociolinguistique,

norme considérée comme abstraite, fantasmée → entité abstraite

=n’a pas vraiment d’existence concrète

❑ Les normes institutionnalisées (au pluriel : permet une description plus concrète)

= français de la bourgeoisie parisienne instruite en situation de surveillance

mais aussi : français littéraire/ français administratif/ français médical/ ...etc.

= formes de français considérées comme respectables

= formes *prestigieuses*

= formes, usages *légitimes* :

on a 'le droit' de parler de cette manière

car les **domaines** concernés sont valorisés dans la société

(et/ou sont des domaines de *pouvoir symbolique*)

---médecine : *La continuité colique est rétablie par anastomose colo-colique, termino-terminale ou latéro-latérale*

(extrait de site d'inf° médicale destiné aux patients, cons.2024)

---administration : *L'indemnité de fonction remplace la PEDR et la GIPA vous a été versée car l'évolution de votre traitement brut*

indiciaire est inférieure sur 4 ans à celle de l'indice des prix à la consommation

(message d'un service 'Ressources humaines', 2025)

--- Autres normes :

j'y reviendrai plus tard

VARIATION

Description de la variation

= de toutes les formes que prend la langue, tous ses usages multiples

= toutes les variétés intralinguistiques **différentes de la norme de référence**

... au travers de **facteurs** de variation/différenciation multiples

diatopiques = géographiques

diastratiques = socio-culturelles (incluant les groupes d'âge)

diaphasiques = situationnelles -ou *stylistiques*

diamésiques = oral/écrit

diachronique = ds le temps...

...etc.

...tout cela formant un 'diasystème' =celui de la langue française

...et sur tous les plans:

PHONIQUE/ LEXICAL/ SYNTAXIQUE / ...etc.

Donc ces 2 aspects (**facteurs** et **plans** de variation) vont se combiner :

Voyons des exemples ...

Ex. de variation géographique (PLAN PHONIQUE)

Publicité radio pour pièces de monnaie régionales (monnaie de collection, 2011) :

Géolectes

L'euro de Provence, il brille comme le soleil e de chez nous

(prononciation du géolecte méridional)

L'euro du nord, eul soleil il l'â dans le coeur

(prononciation du géolecte du nord)

=USAGES du sud/du nord...

ms aussi

=NORMES phonétiques de ces géolectes

Retrouvez dès maintenant l'euro de votre région!

(prononciation normée : géolecte parisien)

=USAGE reconnu comme 'modèle'

=NORME collective

Ex. de variation géographique (PLAN LEXICAL)

cf le contenu du « *dictionnaire* » *du français calédonien*

pour y accéder : taper

« dictionnaire calédonien ressource » sur votre moteur de recherche

→ particularismes lexicaux

« régionalismes »

Ex. de variation sociale (PLAN LEXICAL et PHONIQUE)

Sociolectes :

français populaire ancien (= "fr. des ouvriers")

Figures emblématiques (milieu du XXe) : Arletty, J. Gabin

Ex. de fait lexical : *Panam* = Paris

Fait phonétique [pɛ:nɛ:m] « a antérieur »

français populaire nouveau (= "français des cités")

Même fait lexical *Panam* = Paris...

Mais ≠ phonétique [panam] « a postérieur »

=USAGES selon les groupes sociaux

=NORMES de ces sociolectes

Vs français de la bourgeoisie instruite : Paris [pari] =USAGE reconnu comme 'modèle'

=NORME collective

Ex. de variation situationnelle -stylistique- (DIVERS PLANS)

Registres ↓

Situations de communication ↓

Registre familier

informelles

prononciat°: *ouais*

lexique: *un truc bizarre*

syntaxe: *c'est qui ?*

=USAGE,

ms aussi NORME ds ce type de situat°

Registre soutenu//norme

formelles

prononciat° : *oui*

lexique : *un élément étonnant*

syntaxe : *qui est-ce ?*

=USAGE reconnu comme modèle

=NORME collective

...

et la variation est quasi **infinie** (=pluralité des usages) :

elle existe ...

...ds les groupes (géographiques, sociaux, ...) : « géolectes », « sociolectes » (y compris parlars des 'jeunes'),...etc.
...ds les situations de com° diverses : registres familier/ moyen/ soutenu (=variation *stylistique*)
(et aussi au niveau individuel : un « idiolecte » par individu -notamt la prononciat° peut être très personnelle)

→ =variétés/usages intralinguistiques : multiples

et chaque usage constitue une NORME dans le groupe concerné
(possibilité d'être inclus/exclus si cette norme n'est pas respectée
que cette norme soit groupale ou collective)

PLURALITÉ / DIVERSITÉ des NORMES

Chacun des usages d'une langue (y compris ceux ressentis comme *illégitimes* -en bleu dans les ex. précédents)
a **sa propre norme**

Et souvent ce sont vraiment des normes au sens de « modèles auxquels se conformer »

Exemple très parlant : français néopopulaire (=‘français des cités’) et verlan

Le verlan (=procédé de formation des mots très courant en ‘français des cités’)

...mais *jourbon*, mot pourtant construit selon le procédé du verlan :

n'est pas conforme à la norme de cette forme de français

=*ne se dit pas* en ‘français des cités’

Dernier exemple plus subtil :

Chacune des variétés a sa propre norme.
Chaque norme correspond à un type de situation.

Ex. de la négation en FRANÇAIS

fr. standard	fr. non standard	
	fr. familier	fr. très soutenu
ne...pas	..pas....	..ne.....
<i>Je ne sais pas</i>	<i>Je sais pas</i>	<i>Je ne sais</i>
Norme de la variété standard // situations formelles	Norme de la variété familière // situations informelles	Norme de la v. très soutenue // situations formelles
« inapproprié » en situation informelle	« inapproprié » en situation formelle	inapproprié en situation informelle

CONCLUSION

Point de vue descriptif (=celui qu'on a adopté ici)

la langue française = toutes ces normes multiples employées selon les multiples situations de communication

la compétence en langue française : idéal utopique... = savoir toutes ces normes
= pratiquer toutes ces variétés

Vs **Point de vue normatif/ prescriptif**

si on adopte ce pt de vue, on présente tt ce que l'on vient de voir complètement autrement :

la langue française = une seule norme

= le français de la bourgeoisie parisienne instruite en situation surveillée

la compétence = savoir/pratiquer cette seule norme, les autres étant à éviter

NB : en sociolinguistique on considère ce pt de vue comme contre-productif en milieu scolaire

Application des 2 pts de vue précédents : observation d'une affiche publicitaire (métro parisien, 2024)

Pt de vue descriptif : 3 normes du français (fs) se manifestent ici, celles du...

...fs néopopulaire ('fs des cités')/ 'fs des jeunes' -daron

...'fs des jeunes' des années 1980 -chébran

...fs de référence (dans le reste de l'énoncé)

Ces normes sont ici exploitées pour attirer l'attention du public.

Pt de vue normatif/ prescriptif :

Certes la publicité exploite les parlures diverses pour attirer l'attention mais d'une manière générale, les mots *daron* et *chébran* sont des mots à éviter ; surtout *daron* en tant que mot invasif... Seule la norme soutenue est acceptable.

(rappel : en sociolinguistique on considère ce pt de vue comme contre-productif en milieu scolaire)



MERCI !

Pour toute question ou commentaire:

cpauleau@parisnanterre.fr

Pour aller plus loin :

En bleu clair :
très accessible pour les non-linguistes

- ABEILLE M., NEVEU J., 2021, *Grande Grammaire du français (GGF)*, Paris, Actes Sud, 2 tomes, présentation sur YouTube ici : https://www.youtube.com/watch?v=jpry5E-iC_8
- BIGOT V., MAILLARD N., 2014, « « Dites pas c'que j'dis, dites c'que j'écris... » Représentations et pratiques d'enseignants vis-à-vis de la variation en contexte scolaire », revue *LIDIL* 50 (revue de linguistique et didactique des langues).
- BOUARD B. *et alii*, 2024, « Comment interroger la variation en français au 21e siècle ? », revue *Lynx* n° 87, texte d'introduction du numéro.
- BOUTET, J., COSTA J., 2021, "Dictionnaire de la sociolinguistique", hors-série *Langage et société* & FMSH éd., en ligne/ accès libre sur CAIRN: <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2021-HS1.htm> , voir notamment les articles 'Glottophobie', 'Norme', 'Inégalité', 'Parlers jeunes', 'Variation', 'Variété'.
- FRANCARD M. *et alii*, (éds), 2001, « Le français de référence. Constructions et appropriations d'un concept », Actes du colloque de Louvain-la-Neuve, 3-5 novembre 1999, *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain (CILL)*, n°27. 1-2.
- GUERIN, E., 2014, « Réflexion sur la place de la variation stylistique dans le discours scolaire », revue *LIDIL* 50, (revue de linguistique et didactique des langues).
- HOEDT A., PIRON J., 2020, *Le français n'existe pas*, Paris, Le Robert.
- VERON L., CANDEA M., 2021, *Parler comme jamais - La langue : ce qu'on croit et ce qu'on en sait*, Paris, Le Robert.